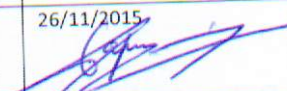
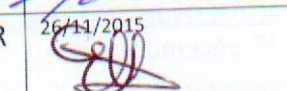
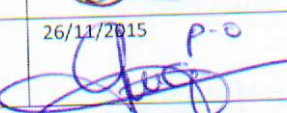


DIRECTION des SERVICES de la NAVIGATION AERIENNE
DIRECTION des OPERATIONS
CONSIGNE N° : 15-121/15
OBJET : Règles de dégroupement de secteurs

Type	Fonction	Nom	Date
Rédacteur	Chef de division DO2R	Corinne PAPIER	26/11/2015 
Vérificateur	Chef du département 2	Estelle LE GUILCHER	26/11/2015 
Approbateur	Directeur des opérations	Eric BRUNEAU	26/11/2015 

Relevé des modifications :

ÉDITION	DATE	MOTIF DES CHANGEMENTS	SECTIONS / PAGES MODIFIÉES
V0.1	27/04/2015	Version initiale	Toutes
V0.91	13/05/2015	Version revue FMPs	Toutes
V1.0	13/11/2015	Version finale	Toutes

Diffusion :

MODE DE DIFFUSION / FORMAT	DESTINATAIRES
Diffusion simple/document papier	Tous CRNA
Diffusion simple/document électronique espace documentaire électronique	Tous

Gestionnaire du document : Chef de la division DO2R

 Date d'applicabilité du document : 1^{er} décembre 2015

Plan de classement

Espace DSNA/- Espace de publication DSNA/R1 - Rendre le service ATM/Assurer le service
 ATS/Consignes DSNA DO R1/2015

CONSIGNE N° : 15-121/15
OBJET : Règles de dégroupement de secteurs

Le Directeur des Opérations de la DSNA

DECIDE

Date et périmètre d'application

1^{er} décembre 2015

Tous CRNA

Références :

- Arrêté du 24 avril 2008 fixant les attributions, l'effectif, la procédure de nomination, et la formation des adjoints au Chef de Salle chargés de l'ATFCM dans les centres en route de la navigation aérienne.
- CT DO du 13/11/2015.
- La note SCTA (DO) du 9 décembre 1999 et la consigne DO n°807/07 du 30 mars 2007 sont abrogées.

Exigences :

La maîtrise de la charge de trafic instantanée sur les secteurs de contrôle est un enjeu essentiel pour les Chefs de Salle (CDS) et Adjoints au Chef de Salle (ACDS) permettant à la DSNA d'atteindre ses objectifs de sécurité et de performance.

Aussi, je vous demande de faire appliquer dans vos organismes les règles suivantes concernant les dégroupements de secteurs :

Secteur élémentaire ou groupement indégrouvable de secteurs élémentaires:

1. Tout secteur élémentaire ou groupement indégrouvable de secteurs élémentaires faisant l'objet d'une régulation doit être dégroupé de tout autre secteur ou combinaison de secteurs selon la dernière stratégie UCESO définie par le CDS en coordination avec l'ACDS.
2. Tout secteur élémentaire ou groupement indégrouvable de secteurs élémentaires faisant l'objet d'une régulation d'un ou plusieurs sous-flux ayant vocation à protéger le secteur dans son ensemble doit être dégroupé de tout autre secteur ou combinaison de secteurs selon la dernière stratégie UCESO définie par le CDS en coordination avec l'ACDS.
3. Tout secteur élémentaire ou groupement indégrouvable de secteurs élémentaires faisant l'objet d'une régulation d'un ou plusieurs sous-flux visant à diminuer la complexité du trafic dans lesdits secteurs et/ou de mesures STAM fera l'objet d'une analyse conjointe CDS/ACDS. Cette analyse évaluera la pertinence d'un dégroupement selon la stratégie UCESO définie.

Cas particuliers :

Ne sont pas visés par la mesure ci-dessus :

1. Tout secteur élémentaire ou groupement indégrouperable de secteurs élémentaires faisant l'objet de scénarios ;
2. Tout secteur élémentaire ou groupement de secteurs élémentaires régulés et inclus dans un groupement indégrouperable défini selon la dernière stratégie UCESO. Ce choix de régulation permet dans ce cas de maîtriser la charge sur le groupement indégrouperable et de garantir que la configuration UCESO déterminée par le CDS en coordination avec l'ACDS restera la plus adaptée pour faire face à la demande de trafic.

Groupement dégroupable de secteurs élémentaires :

1. Tout groupement dégroupable de secteurs élémentaires monitoré à partir des comptages « occupancy » et dont la charge de trafic instantanée prévisible est au-dessus de la valeur du Peak fera l'objet d'une analyse conjointe CDS/ACDS. Cette analyse évaluera la pertinence d'un dégroupement selon la dernière stratégie UCESO définie.
2. Tout groupement dégroupable de secteurs élémentaires monitoré à partir des comptages "occupancy" et dont la charge de trafic instantanée prévisible de l'une ou l'autre de ses composantes est au-dessus de la valeur du peak fera l'objet d'une analyse conjointe CDS/ACDS.
Il devra être dégroupé sauf si le dégroupement n'est pas compatible avec la stratégie UCESO déterminée ou si l'analyse montre que le maintien du groupement assorti d'éventuelles mesures ATFCM est compatible avec la maîtrise de la charge instantanée sur chacune de ses composantes.
3. Tout groupement dégroupable de secteurs élémentaires monitoré à partir des comptages « occupancy » et dont la charge de trafic instantanée prévisible du groupement ou de l'une ou l'autre de ses composantes est comprise entre les valeurs Peak et Sustain pendant 20 minutes consécutives, fera l'objet d'une analyse conjointe CDS/ACDS. Cette analyse évaluera la pertinence d'un dégroupement selon la dernière stratégie UCESO définie.
4. Tout groupement dégroupable de secteurs élémentaires monitoré à partir des comptages horaires « entry counts » dont la charge de trafic est supérieure à la valeur de la Monitoring Value fera l'objet d'une analyse conjointe CDS/ACDS. Cette analyse évaluera la pertinence d'un dégroupement selon la dernière stratégie UCESO définie.

Glossaire/définitions:**ATFCM** Air Traffic Flow and Capacity Management**ACDS** Adjoint au Chef de Salle**CDS** Chef de Salle**Groupement indégrouvable** groupement de secteurs élémentaires gérés comme un secteur élémentaire unique**STAM** Short Term ATFCM Measure:

La STAM est une mesure ATFCM, au même titre qu'une régulation, qui est prévue entre H-3 et H-1 et intégrée dans la gestion UCESO de la salle de contrôle. Cette mesure peut être de type Level Capping, Rerouting, Miles in Trail, Minimum Departure Interval, Mandatory Cherry Picking.

Elle est différente de la mesure d'urgence, prise par l'ACDS entre H-1 et H qui permet de protéger un secteur de contrôle là où la mesure de régulation « classique » n'est plus adaptée.

UCESO Unité de Contrôle Élémentaire Simultanément Ouvrable**Stratégie UCESO** Configuration ATC de la salle de contrôle permettant d'offrir la meilleure offre de capacité centre pour répondre à la demande de trafic instantanée.